

**Mémoire de la Coalition Eau Secours!  
Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier  
l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc.  
sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North  
Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé « Inversion  
du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge »**

**3 décembre 2013**

# Coalition *Eau Secours!*

québécoise pour une gestion responsable de l'eau

## AVIS DE LA COALITION *EAU SECOURS!* SUR L'INVERSEMENT DU FLUX DE L'OLÉODUC 9

La Coalition pour une gestion responsable de l'eau *EAU SECOURS!* revendique et fait la promotion d'une gestion responsable de l'eau, cette ressource vitale et stratégique, qui tient compte de l'équité, de l'accessibilité, de la santé publique, de l'avenir viable et de la souveraineté collective. Elle est composée de comités de citoyens, de groupes environnementaux, sociaux et communautaires, de syndicats, d'associations étudiantes, d'individus et de Porteurs et Porteuses d'eau. La Coalition regroupe 1,700 membres individuels et 273 groupes et associations, dont 54 groupes nationaux.

La Coalition *Eau Secours!* estime qu'un Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) est nécessaire pour étudier à fond toute la question du passage des hydrocarbures sur le territoire québécois. En effet, les passages par train, par bateau ou par oléoduc de ces matières dangereuses méritent d'être bien étudiés pour éviter des catastrophes comme celle de Lac Mégantic. Elle estime aussi que toute la question des hydrocarbures doit être considérée dans son ensemble, en tenant compte des nombreux mémoires présentés à la commission de l'énergie. Elle recommande qu'une stratégie nationale de l'énergie encadre les décisions du gouvernement.

L'Institut Simon Fraser de Colombie Britannique estime à 90% le risque de déversements des oléoducs et à 16 déversements par année la moyenne nationale. L'Agence nationale de l'énergie déclare que les oléoducs entraînent des déversements contenant trois fois plus de pétrole que le transport ferroviaire, que ce pétrole est plus lourd, plus visqueux et plus difficile à nettoyer car il coule et se lie aux sédiments. La NEB, National Energy Board, a recensé, pour les 10 dernières années, trois fois plus d'évènements et déversements que dans la décade précédente. Entre l'année 2,000 et l'année 2,012 elle compte 279 évènements en Colombie Britannique, 244 en Alberta et 146 en Ontario. La compagnie Enbridge n'a pas encore réparé les dégâts du déversement de 2010 dans la rivière Kalamazoo aux USA et, selon un reportage de l'émission Découvertes de Radio-Canada, elle ne déclarerait pas tous les accidents survenus sur son oléoduc. La compagnie n'a pas non plus montré de transparence et de collaboration pour rendre public le tracé de son oléoduc. L'âge des tuyaux, le type de pétrole plus abrasif et plus épais ainsi que la pression accrue pour le faire circuler peuvent aussi être des sources de problèmes sur la ligne numéro 9. Ces quelques faits et plusieurs autres devraient inciter le gouvernement du Québec à être très prudent et à demander des garanties techniques et financières, chiffrées et écrites, en cas d'accident ou de déversement avant de considérer l'inversion du flux de l'oléoduc sur son territoire. Il ne faut pas tenter de deviner quand les problèmes arriveront, car ils arriveront malheureusement et certainement, mais il faut savoir comment réagir et qui, des citoyens ou de la compagnie, sera responsable de réparer et payer les dégâts.

# Coalition **Eau Secours!**

## québécoise pour une gestion responsable de l'eau

À l'instar de l'union des municipalités du Québec et de la ville de Montréal, *Eau Secours!* S'inquiète aussi de la protection des sources d'eau potable des québécois. Le tracé de l'oléoduc prévoit des passages près, sur et dans le fleuve Saint-Laurent (Saint-Augustin-de-Desmaures) et la rivière des Outaouais. Le tracé passe sur des puits municipaux d'eau potable comme à Saint-Césaire. En l'absence de règlement québécois et de directives claires sur la protection des sources d'eau potable, cette situation est inconcevable. Le risque de bris sous et sur les terres agricoles du Québec et la possibilité de pollution des ruisseaux fermiers qui rejoignent des cours d'eau ou pénètrent jusqu'à des puits ou des nappes d'eau souterraine sont inacceptables. Les hydrocarbures sont difficiles à éliminer lors des déversements et ils restent présents dans l'environnement même après la décontamination, comme c'est le cas dans la rivière Chaudière au Lac Mégantic. Les effets désastreux des déversements sur la faune et la flore et sur tous les écosystèmes sont aussi à considérer avant de permettre l'inversion de l'oléoduc. L'eau est nécessaire à la vie et à la santé, pas le pétrole.

L'inversion de cet oléoduc encourage l'expansion de l'industrie des sables bitumineux au Canada. En effet, l'objectif du projet est d'étendre le réseau de transport du pétrole de l'Ouest vers l'Est pour trouver de nouveaux marchés à une production croissante.

Rappelons, si besoin est, que cette industrie constitue un véritable saccage organisé de l'environnement en Alberta : la quantité d'énergie nécessaire pour produire du pétrole à partir des sables bitumineux est sans commune mesure. Ce pétrole laisse une empreinte carbone plus élevée que tout autre produit pétrolier sur le marché. Les sites les plus polluants consomment d'énormes quantités de gaz naturel pour créer la vapeur qui sert à liquéfier et extraire le bitume logé dans le sous-sol. Également, concernant l'utilisation d'eau, les chiffres sont éloquentes :

- *On permet aux opérations minières de faire dévier 652 millions de mètres cubes d'eau par année, ce qui représente environ sept fois autant que les besoins en eau de la région d'Edmonton. L'exploitation minière nécessite de 2 à 4 barils d'eau pour extraire et traiter un baril de pétrole à partir des sables bitumineux.*
- *L'exploitation des sables pétrolifères ne retourne presque pas d'eau utilisée dans le cycle naturel, injectant souvent les eaux résiduaires profondément dans le sous-sol.*
- *Les prélèvements d'eau risquent d'affecter l'écosystème de la rivière Athabasca, laquelle s'écoule dans un des deltas d'eau douce parmi les plus importants au monde.<sup>i</sup>*

Il faut bien prendre conscience que ce qui se passe en Alberta a des conséquences dans notre province : puisqu'ils constituent la première source de croissance des émissions de GES du Canada, les sables bitumineux ont des conséquences sur les efforts faits par le Québec dans la lutte contre les changements climatiques.

En donnant son assentiment au projet d'inversion de l'oléoduc 9B, sans évaluer les conséquences environnementales globales du projet, Québec se rendrait complice du gouvernement fédéral au niveau de sa politique environnementale désastreuse ; politique constamment pointée du doigt par la communauté internationale et les organisations de la

# Coalition **Eau Secours!**

**québécoise pour une gestion responsable de l'eau**

société civile (le Canada a remporté cinq ans de suite le prix du Fossile colossal – remis aux pays qui a fait le plus de dommages aux pourparlers sur le climat).

On a beaucoup soulevé la question de la hausse des émissions de gaz à effet de serre qui accentueront la problématique des changements climatiques. Les effets de ces changements sur tout le circuit hydrologique du Québec est aussi un des éléments à considérer dans votre décision.

Le gouvernement du Québec doit se tenir debout et indiquer clairement au gouvernement fédéral et à la compagnie Enbridge son intention de protéger l'eau et la santé de la population et des écosystèmes sur son territoire. D'autres provinces du Canada l'ont fait déjà.

La Coalition *Eau Secours!* est prête à répondre aux questions des commissaires.

---

<sup>i</sup> Source : <http://climateactionnetwork.ca/archive/f/publications/rac-sables-bitumineux-2010-11.pdf>